

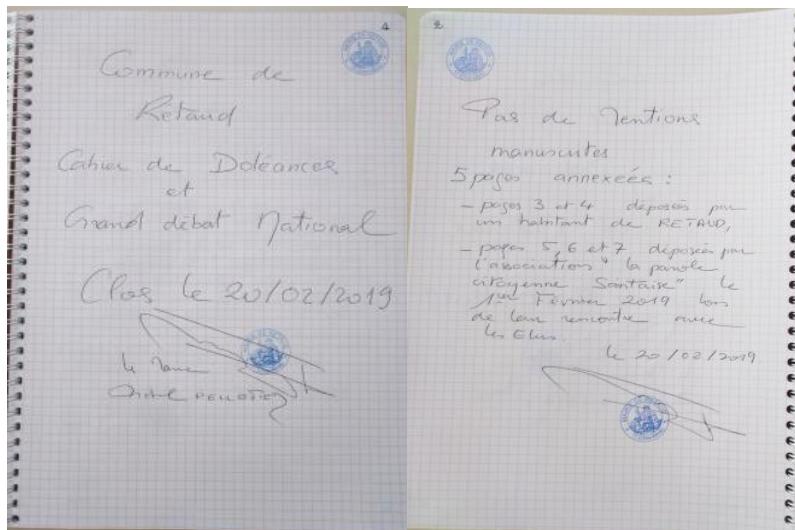
Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime
par Marie-Anne Chabin, 2024-2025

Retaud

code INSEE : 17296

1066 habitants

Communauté de communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W284) ; copie numérique aux Archives nationales (partiel).

Forme : cahier d'écolier grand format à spirale, petits carreaux, 180 pages.

Couverture : étiquette « Cahier de doléances Retaud » (manuscrit).

Page de garde : « Commune de Retaud, Cahier de doléances et Grand débat national, clos le 20/02/2019 », signature du maire.

Et au verso : « pas de mentions manuscrites mais 5 pages annexées... ».

2 contributions.

JUSTICE, SECURITE

Justice

- Augmenter le budget du ministère de la justice (personnel, moyens techniques etc...).
- Création de places de prison supplémentaires afin de faire effectuer en totalité les peines prononcées (pas de remise de peine).
- Les délits ayant entraîné un préjudice financier doivent être remboursés par leurs auteurs.

Sécurité

- ▷ - Augmenter le budget du ministère de l'intérieur (personnel, moyens techniques etc...).
- Condamner fermement (amendes, peines de prison...) tous les délits commis sur des agents des forces de l'ordre (insulte, coups et blessure etc...).
- Rendre responsable civilement et pénalement les organisateurs des manifestations (syndicats, associations etc...) des dégâts occasionnés lors de ces manifestations.
- Les organisateurs (via les réseaux sociaux,etc...) de manifestations non autorisées doivent être sanctionnés.

- *Toujours pas de réduction significative du nombre de députés comme promis par E. Macron lors de sa campagne électorale.*
- *Nous voulons l'instauration du R.I.C. (Référendum d'Initiative Citoyen)*
- *Nous voulons que le vote blanc soit comptabilisé comme suffrage exprimé.*
- *A quand l'abaissement significatif du train de vie de l'état.*
- *A quand la réduction du nombre de ministres (17 actuellement en Allemagne contre 32 chez nous).*
- *Nous voulons l'abaissement des salaires, avantages de tous ordres des ministres et des hauts fonctionnaires de l'Etat.*
- *Nous voulons la présence obligatoire des deux tiers des députés lors du vote des lois à l'assemblée.*
- *Nous voulons la réduction notoire des frais dits « Présidentiels » Etc....*

Vous êtes constructifs, respectueux, démocrates et désirez nous rencontrer. Nous aurons plaisir de vous recevoir en notre permanence provisoire rocade Est, Camp Zavatta aux Arcivaux 17100 SAINTES, ou sur nos différents lieux de réunion précisés au coup par coup. Sur place nous nous efforcerons de vous renseigner toujours au plus près de la vérité citoyenne.

L'adhésion de base reste toujours de 5€, tout dépassement de cette somme jusqu'à 10 € et plus sera accepté, comptabilisé et considéré comme don au profit de l'Association ci-dessus citée.

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Dactylographié (2 pages agrafées), 80 lignes, 821 mots (homme)

[NOM Prénom
Adresse]

GRAND DÉBAT NATIONAL

INSTITUTIONS

- Vote obligatoire, prendre en compte les bulletins blancs.
- Revoir l'élection des sénateurs, députés et maires (nombre, cumul, limitation du nombre de mandats, rémunération, limite d'âge).
- Supprimer l'immunité des parlementaires en cas de mises en examen.
- Regrouper certaines élections (régionales, départementales, communales).

FISCALITÉ

- Revoir le système fiscal en général (impôts sur le revenu, impôts locaux et fonciers, TVA, CSG, etc.).
- Supprimer toutes les niches fiscales.
- Augmentation de la fiscalité sur l'alcool et le tabac (cette augmentation permettrait la diminution de la fiscalité sur les carburants).

SANTÉ

- Favoriser tous les examens préventifs qui permettraient de diminuer les maladies.
- Augmentation du nombre des professions médicales (médecins généralistes, spécialistes, infirmières...).
- Création massive de maisons médicalisées (notamment dans les campagnes) avec médecins, kinés, dentistes... et mise en place dans ces maisons d'un service de garde et de petite urgence pour ne pas encombrer les services d'urgence des hôpitaux.
- Augmenter des besoins alloués à l'hôpital public (personnel médical et moyens techniques).
- Création d'un véritable ministère dédié aux personnes âgées, à l'handicap (sous toutes ses formes) et aux personnes les plus démunies (l'augmentation d'un point de TVA que l'on pourrait dénommer TVA solidarité pourrait financer en partie ce ministère).

EMPLOI. RETRAITE

- Favoriser le travail manuel (emplois en alternance pour les jeunes), création massive d'emplois d'auxiliaire de vie pour améliorer les conditions d'hébergement dans les EHPAD et aider au maintien des personnes âgées à domicile quand cela est possible.
- Aider fiscalement les petites entreprises, les artisans qui embaucheraient.
- Revoir le rôle de Pôle emploi (contrôle, mais aussi une véritable aide à la recherche d'emplois).
- Obliger les chômeurs(ses) indemnisés à consacrer 1 journée par semaine à un travail pour la collectivité (travaux de jardinage dans les mairies, aide aux personnes âgées...).
- Augmenter le minimum vieillesse, les petites retraites (pas moins de 1000 euros).

JUSTICE. SÉCURITÉ

Justice

- Augmenter le budget du ministère de la justice (personnel, moyens techniques, etc.).
- Création de places de prison supplémentaires afin de faire effectuer en totalité les peines prononcées (pas de remise de peine).
- Les délits ayant entraîné un préjudice financier doivent être remboursés par leurs auteurs.

Sécurité

- Augmenter le budget du ministère de l'Intérieur (personnel, moyens techniques etc.).

- Condamner fermement (amendes, peines de prison...) tous les délits commis sur des agents des forces de l'ordre (insulte, coups et blessure etc.).
- Rendre responsable civilement et pénalement les organisateurs des manifestations (syndicats, associations, etc.) des dégâts occasionnés lors de ces manifestations.
- Les organisateurs (via les réseaux sociaux, etc.) de manifestations non autorisées doivent être sanctionnés.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Renforcer les contrôles d'alcoolémie (SAM pour les jeunes), de toxicologie, de vitesse (voitures banalisées).
- Sanctionner sévèrement (amendes, suspension du permis) toutes les infractions au code de la route.
- Les accidents corporels ayant entraîné des séquelles irréversibles ou un décès doivent être jugés aux assises.

DÉFENSE

Le budget de l'armée doit tenir compte de l'insécurité dans le monde et il faut sans cesse renouveler les moyens techniques et humains pour s'adapter.

ÉDUCATION

- Augmenter le budget du ministère de l'Éducation nationale (personnel, moyens techniques etc.).

École primaire :

- Effectuer ce cycle en 6 ans (CP1 dès 5 ans, CP2, etc.), ce qui permettrait d'alléger la durée hebdomadaire.
- Revoir les fondamentaux (écriture, lecture, calcul, français, la géographie et l'histoire de France simplifiée).
- Apprentissage de l'anglais en primaire + instruction civique.
- Natation obligatoire + sports collectifs.
- Interdire les devoirs à la maison.

Collège :

- Perfectionnement de l'étude de l'anglais (à la fin de la 3ème chaque collégien doit parler correctement cette langue).
- L'apprentissage d'une seconde langue doit rester optionnel.
- Suppression du brevet des collèges.

Lycée :

- Suppression du bac dans sa forme actuelle, mais examen en continu depuis la seconde, avec augmentation de la moyenne pour réussir cet examen. La suppression sous sa forme actuelle permettrait une substantielle économie et ainsi les cours (en collèges et lycées) pourraient se poursuivre réellement jusque fin juin.
- L'orientation des futurs étudiants à la fin du premier trimestre de la 1^{ère} doit se faire en collaboration avec les entreprises, les enseignants, les associations de parents d'élèves, tous les organismes divers afin de déterminer quels sont les besoins réels d'emplois dans les 5 à 10 années suivant le bac.

Apprentissage :

- Déterminer avec les professionnels quels sont les métiers nécessaires à moyen terme et adapter les apprentissages en conséquence.
- Privilégier l'apprentissage en alternance en aidant les employeurs (fiscalité...).

AGRICULTURE

- Imposer aux transformateurs, distributeurs des produits du monde agricole un prix d'achat qui assure aux agriculteurs un véritable revenu issu de leur travail.
- Définir une politique agricole moins dépendante des produits chimiques.

ÉCOLOGIE

- Diminuer la part du nucléaire dans la production d'électricité en privilégiant les énergies renouvelables (éolien, solaire, hydraulique).
- Privilégier les transports en commun afin de diminuer la pollution atmosphérique.

[Signature]

2. Dactylographié (3 pages agrafées, surlignage), 80 lignes, 891 mots (association La Parole citoyenne saintaise) – Texte absent du PDF conservé aux Archives nationales

Mme ou M. le Maire RETAUD

Mmes et MM. les membres du conseil municipal

Citoyens, citoyennes. Bonjour la France !

Nous avons pu constater tout au long de ces dernières semaines **que pour de nombreux Français, pour vous peut-être, pour nous pour sûr, pour nos enfants, nos petits-enfants, pour notre pouvoir d'achat à tous, pour une vie meilleure dans un monde meilleur**, un mouvement tout de jaune vêtu, manifeste dans interruption partout en France depuis la mi-novembre 2018 contre des mesures que nous jugeons (et c'est notre droit le plus absolu), jupitiennes, brutales et abusives.

- **Cette levée de boucliers du 17 novembre 2018 et son organisation ont constitué l'acte 1 de ce présent mouvement.**
- **Outre le fait d'actions sur le terrain, l'acte 2, peu visible mais ô combien important a consisté à mettre en œuvre nos méthodes démocratiques de travail et donc de valider officiellement à la majorité, points par points, nos revendications.**
- **En acte 3, et afin d'être représentatifs, nous avons choisi d'y adjoindre l'option associative et républicaine, loi 1901.**

C'est pour cette raison que nous avons la primeur de vous annoncer l'enregistrement des statuts de l'association apolitique loi 1901 :

« La parole citoyenne saintaise ».

Téléphone : 07.55.63.65.34

E-mail : laparolecitoyennesaintaise@gmail.com

Au regard des événements survenus fin 2018 et qui perdurent en ce début d'année 2019, notre ASSOCIATION citoyenne pourra décider d'apporter son aide pacifique, son savoir-faire administratif, la mise à disposition de ses lieux d'implantation, locaux et autres ainsi que ses différentes commissions, groupes de réflexions, chargés de missions et personnels, etc. Cette aide s'effectuera tant sur le plan interne qu'externe. Ainsi, globalement, l'association aura pour vocation de contacter réglementairement les autorités en place ou autres responsables, afin de les alerter par tous moyens réglementaires sur les justes et réelles revendications des actuels, citoyennes, citoyens, Gilets jaunes.

L'ASSOCIATION « La Parole citoyenne saintaise », loi 1901. son bureau et CA ainsi que la majorité absolue de ses adhérents ont missionné le 11 janvier 2019 M. J.-Pierre COUDONNEAU, vice-

président, demeurant [adresse, téléphone portable], d'organiser en 5 semaines 10 actions sur 10 axes extra-muraux de SAINTES et définis à l'avance comme une vaste opération de communication en direction des maires et élus ruraux et leur population.

Dans ce cadre, cette 5^{ème} action organisée réglementairement le **mardi 5 février 2019** a pour but de créer un vrai contact explicatif avec les mairies rurales visitées ainsi que de sensibiliser la population au mal vivre dénoncé depuis le 17 novembre 2019 par lesdits « Gilets jaunes », citoyen(ne)s à part entière.

Actuellement la situation RESTE EXPLOSIVE et les revendications des GJ sont au fil des jours plus que jamais d'actualité avec le : Je te donne de la main droite et je reprends toujours plus de la main gauche, suivi d'un grand déballage-gala-débat-bla-bla national que nous souhaiterions ni foutoir ni à sens unique.

Dans ce cadre, nous vous proposons ces quelques pistes significatives mises en avant par nos différents groupes de réflexion !

- *Toujours pas d'augmentation du SMIC dans tous les cas et pour tous.*
- *Toujours pas de TVA à zéro sur tous les produits familiaux et de première nécessité.*
- *Toujours pas de suppression de l'augmentation de la CSG pour les retraités comme promis par E. Macron lors de sa campagne électorale.*
- *Toujours pas d'abaissement de l'ensemble de toutes les taxes.*
- *Toujours pas de revalorisation et indexation des retraites sur le coût de la vie comme promis par E. Macron lors de sa campagne électorale.*
- *Toujours pas de revalorisation impérative du point d'indice des fonctionnaires.*
- *Toujours pas de ré-instauratation de l'ISF.*
- *Toujours pas de lutte contre la fraude fiscale organisée et l'évasion et le déplacement des capitaux vers les paradis fiscaux soit par an environ (84 milliards d'euros à récupérer).*
- *Nous demandons la suppression pure et simple du Sénat qui depuis longtemps ne sert plus à rien sauf à profiter de nos impôts pour y vivre royalement.*
- *Toujours pas de réduction significative du nombre de députés comme promis par E. Macron lors de sa campagne électorale.*
- *Nous voulons l'instauration du RIC (Référendum d'initiative citoyen).*
- *Nous voulons que le vote blanc soit comptabilisé comme suffrage exprimé.*
- *À quand l'abaissement significatif du train de vie de l'État ?*
- *À quand la réduction du nombre de ministres (17 actuellement en Allemagne contre 32 chez nous) ?*
- *Nous voulons l'abaissement des salaires, avantages de tous ordres des ministres et des hauts fonctionnaires de l'État.*
- *Nous voulons la présence obligatoire des deux-tiers des députés lors du vote des lois à l'Assemblée.*
- *Nous voulons la réduction notoire des frais dits « présidentiels », etc.*

Vous êtes constructifs, respectueux, démocrates et désirez nous rencontrer. Nous aurons plaisir de vous recevoir entre notre permanence provisoire rocade Est, Camp Zavatta aux Arcivaux 17100 SAINTES, ou sur nos différents lieux de réunion précisés au coup par coup. Sur place, nous nous efforcerons de vous renseigner toujours au plus près de la vérité citoyenne.

L'adhésion de base reste toujours de 5 €, tout dépassement de cette somme jusqu'à 10 € et plus sera accepté, comptabilisé et considéré comme don au profit de l'association ci-dessus citée.

Merci à vous tous de nous avoir lu et peut-être à très bientôt de vous revoir en notre humble implantation.

Le bureau, le conseil d'administration et l'ensemble des adhérent(e)s de l'association « La Parole citoyenne saintaise » vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.

[FIN]